

Avenir du pavillon Euclide-Fournier

La Commission scolaire des Phares consultera la population

Rimouski, le 23 juin 2008 – Réuni en séance ordinaire le 23 juin 2008, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares a adopté les recommandations du Comité d'analyse de la situation du pavillon Euclide-Fournier, à Saint-Charles-Garnier. Le Conseil a donc annoncé l'intention de procéder à la fermeture du pavillon Euclide-Fournier à compter du 1^{er} juillet 2009, mais également de procéder à l'analyse détaillée de la situation.

Par ailleurs, en vertu des nouvelles dispositions légales en matière de fermeture d'établissements scolaires, un processus de consultation préalable à une telle décision doit être entrepris au minimum un an avant toute mise en œuvre. Le Conseil des commissaires a donc résolu de procéder à la consultation publique prévue à la Loi sur l'instruction publique et d'adopter le calendrier de consultation suivant :

27 juin 2008 :	Avis public
29 septembre 2008 :	Information disponible pour la population
27 octobre 2008 :	Date limite de réception des mémoires écrits
10 novembre 2008 :	Consultation publique
24 novembre 2008 :	Adoption de la décision

Dans sa recommandation au Conseil des commissaires, à l'effet d'adopter une orientation amenant la fermeture du pavillon Euclide-Fournier à la fin de l'année 2008-2009, le Comité d'analyse sur l'état de la situation a pris en considération plusieurs facteurs :

- Une importante chute de clientèle est prévue d'ici 2011-2012. De 19 élèves cette année, la clientèle devrait passer à 7 élèves dans quatre ans.
- Dès la prochaine année, la formation d'un seul groupe est prévue.
- Devant une baisse du nombre d'élèves aussi importante que celle anticipée, l'organisation des services pourra difficilement se faire sans en affecter la qualité.
- La socialisation des jeunes devient problématique dans une organisation comptant si peu d'élèves.

Toutefois, loin d'être engagée dans une démarche de fermeture de ses petites écoles, la Commission scolaire des Phares souhaite, au contraire, tout mettre en œuvre pour tenter de les vitaliser et de les maintenir ouvertes. D'ailleurs, d'un point de vue strictement financier, la fermeture du pavillon Euclide-Fournier ne ferait pas sauver d'argent à la Commission scolaire, au contraire, elle entraînerait une perte de 3 600 \$ par année, les allocations versées par le Ministère, dans le cadre de mesures de maintien des petites écoles, étant supérieures (selon les prévisions) aux dépenses d'entretien de l'école.

Le Comité d'analyse considère que la participation de la population et du Conseil municipal de Saint-Charles-Garnier est essentielle dans le processus visant le maintien des services au pavillon Euclide-Fournier. Sans l'appui de la population par des actions concrètes visant une hausse de la clientèle scolaire, la fermeture semble inévitable. Dans cet esprit, une consultation publique en bonne et due forme donnera l'occasion à la population de réagir à la situation.

-30-

Source : M. Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares
723-9485